

Lausanne, juillet 2021

Normes et recommandations - Salle de classe 1-4P

Les normes obligatoires sont signalées en vert

1. GENERALITES		
1.1	Description	<ul style="list-style-type: none"> Les classes de 1-2P sont organisées le plus souvent en îlots de tables pour pouvoir travailler en ateliers, avec une aire de rassemblement pour les moments collectifs ; Les classes de 3-4P sont organisées le plus souvent en rangées de tables qui font face à l'enseignant ou en îlots de tables, avec une aire de rassemblement pour les moments collectifs.
1.2	Nombre d'occupants	20-22 élèves + 1-2 enseignants.
1.3	Surface nette minimale, avec les rangements (m2)	78.
1.4	Hauteur nette minimale (cm)	270.

2. CONSTRUCTION		
2.1	Sol + revêtement	Revêtement non-absorbant et antidérapant. Facilement nettoyable. Les enfants sont souvent assis au sol.
2.2	Revêtement des murs	Laisser des murs ou des angles sans aménagements fixes pour y placer les espaces de jeux ou d'affichage. Revêtement antitache. Utilisation intensive par de jeunes enfants.
2.3	Fenêtres	Les vitres sont conçues afin de ne pas empiéter sur la surface de la salle et les activités pédagogiques tout en permettant une bonne aération naturelle.
2.4	Dispositifs acoustiques	Plafond acoustique (absorption).

3. TECHNIQUES		
3.1	Ventilation	Selon normes SIA. Toutes les activités se font en classe (colles, peintures, activités physiques...). Eviter les odeurs.
3.2	Sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> Evier ou lavabo à hauteur d'élève. Cet équipement sert au nettoyage de matériel. Un fond plat avec un rebord ou une surface de séchage est idéal. Des robinets multiples sont appréciés. Eau chaude et eau froide ; Distributeur de papier adapté aux élèves (1 feuille de papier à la fois) ; Distributeur de savon liquide.
3.3	Chauffage	Selon projet. Les enfants sont souvent assis au sol.
3.4	Electricité	Selon projet.
	éclairage	Selon projet. La salle doit pouvoir être obscurcie.
	courant fort	Prises électriques 3x230V en suffisance à répartir selon projet.
	courant faible et informatique	<ul style="list-style-type: none"> 1xRJ-45 PoE ou PoE+ pour borne wifi, installée en hauteur à mi-longueur de la salle ; 2xRJ-45 et 3x230V pour affichage frontal, désaxées de 70-80cm sur la gauche et à 200cm (bord inférieur du boîtier) du sol fini ;

		<ul style="list-style-type: none"> • 2xRJ-45 ou un tube vide permettant une installation facilitée par la suite et 3x230V en fond de classe. Si des équipements mobiles sont privilégiés et qu'un réseau sans fil performant est mis en place, abandon possible des prises RJ-45 en fond de classe.
--	--	--

4. MOBILIERS ET MATERIELS A CHARGE DES COMMUNES		
4.1	Affichage numérique frontal et surfaces d'écriture	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage numérique frontal (ANF) et support mural fixe de type VESA, selon décision DFJC n° 184 ; • Surfaces d'écriture en suffisance (panneaux blancs de préférence ou tableaux noirs préexistants) ; • Selon le choix des communes, support réglable en hauteur ; • Selon le type d'ANF, une barre son ou haut-parleurs de qualité, en particulier pour l'enseignement des langues.
4.2	Mobilier et installations obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiaire dans le couloir permettant une surveillance depuis la porte d'entrée. Patères et bancs. Compter 25 cm linéaires par élève (vestes, sacs, chaussures). Si le vestiaire est intégré dans la classe, la surface est augmentée de 5m² au moins ; • Bureau avec plusieurs tiroirs fermant à clé pour l'enseignant avec chaise de bureau à roulettes ; • Tables et chaises mobiles pour les élèves ainsi que pour les divers espaces : ordinateurs, jeux de société, etc. La surface des tables est lisse. Les tables doivent pouvoir être facilement regroupées. La hauteur des tables et chaises doit pouvoir être réglée facilement et rapidement par l'enseignant. • Panneaux d'affichage et/ou mur aimanté permettant au minimum l'affichage de 20 feuilles A4 ; • Etagères ouvertes (ou avec portes coulissantes), modulables et déplaçables, profondeur minimum 45cm (format de papier A3) ; • Armoires (dont au moins une fermant à clé) avec étagères et/ou tiroirs que l'on peut retirer (ou bacs), profondeur minimum 45cm (format de papier A3) ; • Meuble à rayonnage spécifique pour faire sécher les dessins à la peinture ; • Accessoires du mobilier (bacs, caisses de rangement, etc.) ; • Présentoir de livres ou bibliothèque de classe adaptée aux élèves (voir illustration) ; • Une grande table facilement et rapidement modulable en hauteur par l'enseignant-e et déplaçable ; • Entre deux et cinq sièges adaptés aux enfants pour les espaces communs (ateliers).
	Mobilier et installations recommandés	<ul style="list-style-type: none"> • Tablettes le long des fenêtres ; • Etagères modulables et déplaçables supplémentaires selon espace disponible et besoins exprimés ; • Coin repos/sieste (tapis, coussins, matelas, etc.).
4.3	Matériel ou équipement d'exploitation	Poubelles pour le tri des déchets, matériel de nettoyage.

5. REMARQUES	
	<ul style="list-style-type: none"> • <u>La salle de classe pour les 1-2P</u> dispose également d'espaces spécifiques pour les jeux symboliques (coin cuisine, poupées, magasin, ...) pour les jeux de construction, les jeux de société, la bibliothèque, les arts visuels et les bricolages, les ordinateurs. D'autres ateliers sont également possibles en fonction du projet de classe. Tous ces espaces nécessitent du mobilier adapté à la taille des élèves. Les salles doivent idéalement être situées au rez-de-chaussée pour faciliter la circulation des jeunes enfants. Les élèves attendent leur enseignant dans la cour d'école avant de pénétrer dans le

bâtiment. Ils doivent pouvoir être surveillés à la sortie du bâtiment ;

- La salle de classe pour les 3-4P dispose également d'espaces spécifiques pour la bibliothèque et les ordinateurs. Ces espaces nécessitent du mobilier adapté à la taille des élèves. La forme de la salle de classe est dans l'idéal rectangulaire, pour permettre trois colonnes de tables et une bonne vision des activités frontales.